

CAHIER 

# Éducation

LE DEVOIR

ÉCOLES PRIVÉES

## Quand les parents participent

*Tout est mis en œuvre pour garantir la réussite scolaire*

De nombreux parents choisissent de payer les droits de scolarité exigés par les écoles privées afin d'offrir à leurs enfants un enseignement de qualité et l'encadrement dont ils ont besoin. «En contrepartie, ils vont s'assurer qu'on leur livre la marchandise promise», explique Auguste Servant, porte-parole de la Fédération des établissements privés. Certaines écoles sont toujours en train de rendre des comptes à cause de cela. Les parents sont les clients. S'ils ne sont pas satisfaits, ils iront voir ailleurs. Les écoles essaient de leur donner ce qu'ils veulent.»

CLAIRE HARVEY

La participation des parents varie donc beaucoup d'un établissement à l'autre. Dans certains endroits, comme au Collège français, situé à Montréal, on parle d'une collaboration. «Ils nous appellent dès qu'il y a le moindre problème et nous les recevons immédiatement», signale Jean-Louis Portal, directeur du secondaire.

Dans d'autres endroits, les parents accordent un soutien sur une base individuelle, par exemple en collaborant au journal scolaire ou encore en finançant certains équipements, comme les caméras de surveillance. Collectivement, ils sont aussi très actifs au sein de l'association de parents. «Ils organisent des activités parascolaires liées aux choix de carrière des élèves et les exposent», raconte Kathleen Cassy, directrice générale du pensionnat du Saint-Nom-de-Marie, un collège privé montréalais pour filles. Ils vont aussi parrainer une élève, en acquittant ses droits de scolarité pendant tout le secondaire. Enfin, une fois par an, ils reçoivent à déjeuner tout le personnel, ce qui permet de tisser des liens.»

Président de l'association de parents depuis trois ans, Étienne Bouchard consacre environ une centaine d'heures par année à des réunions de toute sorte. Mais il s'agit de temps bien investis. «C'est l'endroit idéal pour rencontrer les enseignants et la direction. On peut ainsi suivre le programme pédagogique et donner son avis. Nous bénéficions d'une excellente écoute de la part de la direction parce que nous sommes les représentants des parents.»

### Une coopérative au Mont-Saint-Louis

Ailleurs, les parents forment une coopérative et suivent donc de très près les orientations de l'école. C'est le cas du collège Mont-Saint-Louis, un établissement montréalais qui accueille des filles et des garçons du secondaire. Ici, les parents sont omniprésents. Au cours d'une assemblée annuelle, les membres de la coopérative élisent le conseil d'administration de l'établissement, formé de 10 parents dont l'enfant fréquente l'école. Dans l'exercice de ses fonctions, ce conseil bénéficie du soutien de divers comités, composés eux aussi de parents. Ainsi, le comité de déontologie s'assure que les administrateurs ne sont pas en conflit d'intérêts, tandis que le comité des ressources humaines évalue la direction générale et fait ses recommandations au conseil d'administration.

Président du conseil d'administration du collège depuis quatre ans, René Langlois fait valoir que les parents ont ainsi plus de possibilités d'aider l'établissement et de s'assurer que ses orientations concordent avec leurs



Les parents s'investissent parfois beaucoup dans la vie scolaire de leur enfant. Dans certains établissements, ils ont formé une coopérative et suivent de très près les orientations de l'école.

valeurs. «Pour fonctionner, une coopérative a besoin de ses membres. Comme pour tous les parents, l'avenir de mes enfants me tient à cœur et l'école joue un rôle très important à cet égard. Donc, pourquoi ne pas y être? C'est une façon de s'assurer que l'établissement qui marquera nos jeunes pour la vie dispose des ressources nécessaires pour préparer leur avenir professionnel.»

André Lacroix, directeur général du collège Mont-Saint-Louis, croit pour sa part que ce mode de fonctionnement donne beaucoup de pouvoir aux parents. «Si le conseil d'administration n'est pas d'accord avec un

projet que je lui présente, il a le dernier mot. Les clients sont aussi les patrons, ce qui a des avantages et des inconvénients. Cela va bien tant et aussi longtemps que les décisions à prendre ne sont pas à caractère émotif. Par exemple, s'il était question du renvoi de l'enfant d'un administrateur, ou encore si un membre du conseil d'administration décidait d'occuper mon poste, on gérerait cela comment? Même chose si je voulais augmenter les droits de scolarité et qu'un administrateur s'y opposait, jugeant qu'il paie déjà assez cher. Je n'ai pas ces problèmes-là, mais cela pourrait arriver.»

### Une association pour Saint-Charles-Garnier

Il n'y a pas qu'au collège Mont-Saint-Louis où les parents s'investissent beaucoup. Ils sont aussi très dynamiques au collège Saint-Charles-Garnier, situé à Québec. «Le collège travaille en étroite collaboration avec l'association de parents, explique Mario Gagnon, directeur général du collège. L'association consulte les parents et les élèves. Elle recueille les plaintes des jeunes, etc. Les parents occupent aussi trois sièges au conseil d'administration; ils ont donc une voix importante et nous devons en tenir compte. Par ailleurs, nous avons des parents qui proviennent de tous les horizons. Lorsque nous avons besoin d'expertise, ils proposent leurs services, ce qui bénéficie à tout le monde. Par exemple, nous faisons appel aux parents de diverses professions pour qu'ils viennent parler de leur carrière aux élèves.»

L'association de parents met son grain de sel un peu partout. «Non seulement nous nous assurons que les activités soutiennent la formation des élèves, mais nous nous penchons aussi sur leur qualité de vie. Ainsi, nous voyons à l'aménagement de la cour de l'école. Cette année, nous prévoyons la verdure au moyen d'une plantation d'arbres. Bien sûr, nous participons aussi étroitement à l'organisation du fameux bal de fin d'études», raconte Jean Beaudoin, le président, dont les deux filles fréquentent l'établissement. C'est d'ailleurs pour leur donner l'exemple qu'il a décidé de s'engager au sein du collège.

Dans cet établissement, qui accueille les filles et les garçons du secondaire, les parents disposent en plus de cinq comités — un par niveau scolaire — pour les représenter. «Les personnes qui siègent à ces comités savent tout ce qui se passe dans l'école et peuvent ainsi intervenir rapidement», dit Henriette Dumont, présidente d'un tel comité depuis trois ans et mère d'une élève. Ces comités bénéficient également d'un budget de quelque 1500 \$ pour les sorties pédagogiques. Ils ont un site Internet et communiquent entre eux au moyen d'un forum de discussion.

Autant de façons donc de contribuer à la réussite scolaire de sa progéniture.

Collaboratrice du Devoir



Dans les écoles privées, «les parents sont les clients. S'ils ne sont pas satisfaits, ils iront voir ailleurs. Les écoles essaient de leur donner ce qu'ils veulent», explique Auguste Servant, porte-parole de la Fédération des établissements privés.



### TOUR DU QUÉBEC

Des écoles moulées aux couleurs régionales

Page 2



### RÉSEAU

La ministre devient sévère quant aux programmes mis en place par les diverses communautés religieuses

Page 5

### DIVERSITÉ

Des écoles «accommodantes» pour les pratiques de leur clientèle

Page 3

### ENSEIGNER

Une tâche plus lourde... à salaire égal

Page 4

### SECONDAIRE

Le français est prioritaire dans les écoles françaises

Page 6

### PETITE ENFANCE

Un réseau à compléter

Page 7

### INSTITUTION

Le premier collège de Montréal est toujours ouvert

Page 8

# ÉCOLES PRIVÉES

Tour du Québec

## Des écoles moulées aux couleurs régionales

« Nous sommes une école à dimension humaine »

Les écoles privées situées en région s'inscrivent au cœur du développement social et économique de leur communauté respective. Engagés, débrouillards et convaincus d'être d'une grande utilité à titre de solution de rechange au réseau d'enseignement public, ces établissements d'enseignement font preuve d'originalité sinon d'audace pour se démarquer. Modeste tour de piste d'un réseau dont la réalité et le modus operandi peuvent parfois surprendre.

THIERRY HAROUN

La Fédération des établissements d'enseignement privés (FEEP) regroupe actuellement 179 établissements d'enseignement fréquentés par plus de 105 000 jeunes de l'éducation préscolaire et de l'enseignement primaire et secondaire. Parmi ces établissements, «les deux tiers sont situés dans les régions de Montréal, de la Montérégie, de Laval et de Québec. Le reste de nos membres sont implantés en région», à l'exception de l'Abitibi-Témiscamingue et de la Gaspésie, note Auguste Servant, porte-parole de la FEEP.

«C'est surtout en région où l'on retrouve des résidences et des pensionnats. Pour des raisons de baisses démographiques et de difficultés éco-

nomiques, c'est aussi en région où l'on constate des situations plus difficiles pour certains de nos membres; et les droits de scolarité y sont parfois moins élevés», relate M. Servant. Il ajoute aussi que, si le financement public demeure là où il est en ce moment, soit à 60 %, je pense que nos établissements vont survivre. Mais si ce taux devait être revu à la baisse, «il est évident que ce sont nos établissements situés en région qui seraient le plus cruellement touchés».

**Saguenay-Lac-Saint-Jean**

Vérification faite. «Je vous dirais en toute franchise que si on n'avait pas l'aide des frères de l'Instruction chrétienne, si on n'avait pas la communauté locale derrière nous, en plus du fait que la direction et les professeurs



Marc Tremblay, directeur général du Juvénat Saint-Jean, à Dolbeau-Mistassini

donnent à notre école une partie de leur salaire, on ne pourrait pas survivre», avoue Marc Tremblay, directeur général du Juvénat Saint-Jean, situé à Dolbeau-Mistassini.

Cette école secondaire compte 15 professeurs qui enseignent à 151 élèves répartis en six classes. Elle offre les options hockey-études, danse-études ainsi qu'un programme de langues. Sa fréquentation au cours des dernières années évolue en dents de scie, étant passée de 152 élèves en 2003 à 188 élèves en 2005, pour redescendre à 145 élèves l'année dernière. Les droits de scolarité de base sont de 2300 dollars. A cela s'ajoutent les frais de transport scolaire. «Nous avons un vaste territoire à couvrir, ça va de Roberval, d'un côté, à Saint-Augustin, de l'autre. Donc, notre service de transport scolaire parcourt 600 kilomètres pour aller chercher nos élèves». Et le prix? «Ça coûte 1300 dollars par année pour quelqu'un qui part de Roberval».

«On est une petite école, certes,

ajoute M. Tremblay, mais on performe assez bien sur le plan éducatif et pédagogique. Nos inscriptions vont relativement bien, on est sur une bonne lancée. En réalité, c'est une histoire de cœur par ici.»

**Lanaudière**

À l'autre bout du spectre, au sud de la région de Lanaudière, le Collège de L'Assomption, fondé en 1832, qui n'a pas besoin de présentation, compte 1338 élèves et 39 classes de niveau secondaire. «Notre collège existe depuis 175 ans, les racines dans la communauté sont profondes. Il y a ici un sentiment d'appartenance qui est très grand», raconte son directeur général, Pierre Carle. D'autant qu'on est un moteur économique de la ville de L'Assomption. Par exemple, nous avons établi un centre régional d'archives.»

A cette école, l'élève inscrit à la fois au programme d'études commun à tous les élèves ainsi qu'au programme d'éducation internationale déboursera 2865 dollars en droits de scolarité pour une an-

née scolaire. «Notre clientèle, poursuit le directeur, est tricotée serré. On ne peut pas dire la même chose à Montréal.»

**Côte-Nord**

L'expression «tricot serré» peut aussi très bien coller à la réalité de l'école secondaire Jean-Paul II, située à Baie-Comeau. Fondé en 1986, cet établissement «est né d'une volonté et d'une prise en main du milieu», relate sa directrice, Dorsay Talai.

«Nos inscriptions sont à la hausse au cours des dernières années, alors qu'on observe un recul de ce côté-là dans le système public de la région. Mais cette question demeure un enjeu de taille pour nous, parce qu'il y a encore des gens à Baie-Comeau qui ne savent pas qu'on existe», précise-t-elle. Cette année, 254 élèves fréquentent cette école, qui offre un programme sports-études. Sur une base annuelle, entre 55 et 58 élèves sont admis en première secondaire sur les quelque 70 élèves qui se présentent aux examens d'admission.

Les droits de scolarité de base s'élèvent à 2495 dollars. «C'est une somme qui se situe dans la moyenne des établissements privés, mais qui, en revanche, peut représenter une difficulté pour certaines familles de la région». Est-ce à dire que ces droits peuvent, à terme, représenter un obstacle à la fréquentation? «Je ne vois pas cela comme un obstacle. D'ailleurs, nous offrons aux familles moins fortunées un plan de financement. Je pense que les gens voient ces dépenses comme un investissement pour leur enfant.»

Il faut faire preuve «d'une volonté de fer», ajoute Mme Talai, pour maintenir ouverte une école en région. «Nous n'avons pas le filet de sécurité dont profite une commission scolaire. Et je dis toujours à nos enseignants que l'école doit être vue comme une entreprise. Je leur dis qu'ils sont des actionnaires de cette école et qu'ils doivent, à ce titre, faire en sorte qu'elle fonctionne.»

**Chaudière-Appalaches**

En Beauce, impossible d'éviter l'école Jésus-Marie-de-Beauceville. «Nous sommes la seule école privée de la région», souligne Monique Lambert, sa directrice générale. Donc, pas de concurrence? «Oui et non. Je vous dirais que notre concurrence, c'est la commission scolaire de la région». L'école de Mme Lambert est fréquentée par 424 élèves, une hausse par rapport à l'année 2003-2004, alors fréquentée par 418 élèves. «Nous sommes fiers de cette hausse d'inscriptions, qui s'explique par les efforts qu'on y consent. D'autant que la région connaît dans son ensemble une baisse démographique.»

Cet établissement de niveau secondaire n'offre pas de programme particulier, sinon «des cours de musique, d'art, d'activité physique et beaucoup d'activités parascolaires». Elle compte 15 classes et un corps professoral de 27 personnes. Les droits de scolarité sont de 1395 dollars, ce qui comprend le service de transport scolaire. Et, tout comme ailleurs en région, les distances sont grandes. «Vous savez, on va chercher nos élèves dans 24 paroisses différentes!» Reste que les droits de scolarité sont relativement abordables, à comparer à l'ensemble du réseau d'enseignement privé. «Nous avons fait le choix d'offrir un programme à prix abordable pour attirer la clientèle. Mais ce choix ne va pas sans concession», admet Monique Lambert.

Et s'il est un défi qui se pose durablement sur le chemin de l'école Jésus-Marie-de-Beauceville, c'est celui du recrutement des enseignants. «De ce côté-là, c'est moins évident que dans les grands centres. Heureusement que, pour l'instant, j'ai un bon personnel stable, mais quand il s'agit de recruter, la distance devient un facteur à considérer.»

**Bas-Saint-Laurent**

Plus à l'est, le collège Sainte-Anne-de-la-Pocatière compte sur un corps professoral de 44 personnes pour enseigner à 636 élèves de niveau secondaire répartis en 21 classes. Une année scolaire coûte 1705 dollars. A cette somme s'ajoutent des frais de transport de 200 dollars. Ce collège comprend également un pensionnat «où logent une centaine d'étudiantes et étudiants», insiste le directeur général, Richard Bernier.

Et d'insister sur plusieurs points, le directeur Bernier le fera tout au long de l'entretien téléphonique. «Nos inscriptions sont à la hausse depuis trois ans, alors que la situation à cet égard est dramatique dans les écoles publiques de la région.» Vous avancez contre vents et marées, donc? «Oui, en effet. Mais je vous dirais aussi que 180 ans d'existence est une force à ne pas négliger. En fait, un collège privé comme le nôtre doit être considéré comme une solution de rechange au système d'éducation public. Nous avons l'obligation d'offrir une couleur différente, des services distinctifs si on veut se démarquer; c'est le prix à payer.»

Et pas question de trier les élèves sur le volet au collège Sainte-Anne-de-la-Pocatière, insiste encore le directeur Bernier, dont la passion pour son métier est manifeste. «Une école privée en région se bat contre plusieurs mythes», dit-il. Alors, allez-y. «Nous, nous ne faisons aucune sélection de clientèle. Un enfant qui a le goût d'étudier et qui a réussi ses études primaires est admis chez nous. J'ai des enfants qui ont des difficultés d'apprentissage, des enfants dyslexiques, des enfants en difficulté sociale, etc.»

«Écoutez, poursuit M. Bernier, c'est ce qui explique que j'ai un orthopédagogue, un psychologue et un conseiller en orientation qui travaillent tous à plein temps. En plus, j'ai 11 animateurs de vie étudiante, 34 personnes de soutien, 44 enseignants. En tout, j'ai 97 personnes qui s'échinent et s'affairent à offrir une qualité de vie aux enfants. C'est tout de même un personnel important [en nombre]. Et nous avons une bâtisse qui est ouverte et disponible 24 heures par jour, sept jours par semaine, 365 jours par année! C'est un bâtiment important pour la communauté [sur les plans économique et social].»

Et les droits de scolarité? «Je ne veux pas jouer avec les chiffres, mais on a calculé que 1705 dollars par année revient à payer 9,50 \$ par jour; c'est à peu près le coût d'une garderie. Et, en plus de cela, souligne M. Bernier, 40 % de nos jeunes ont accès à des bourses d'études par le biais de l'œuvre Saint-Charles, une initiative de nos anciens religieux.» Cette fondation offre sur une base annuelle environ 150 000 \$ en bourses aux parents pour que leur enfant puisse fréquenter l'école. «Nous sommes une école à dimension humaine», conclut-il.

Collaborateur du Devoir

**ÉLÈVE  
+ PARENT  
+ ÉCOLE  
= POTENTIEL**

PORTES OUVERTES

MATERNELLE À SEC. V  
3 octobre  
17h à 20h  
Présentation Sec. I: 18h

MATERNELLE  
16 novembre  
Visites: 8h30 à 10h30  
Présentation: 10h30

VISITEZ L'ÉCOLE "EN ACTION"  
Venez vous joindre à nous pour une visite guidée à 8h30 les jours suivants:  
11 - 18 - 25 octobre • 1 novembre

**SELWYN HOUSE**  
100 YEARS 1908 - 2008

École privée pour garçons  
95, chemin Côte St-Antoine, Westmount, Québec H3Y 2H8  
admission@selwyn.ca Tel: (514) 931-2775 www.selwyn.ca



Le Collège de Sainte-Anne-de-la-Pocatière

SOURCE COLLÈGE DE SAINTE-ANNE-DE-LA-POCATIÈRE



## Le bonheur d'apprendre

Dans un monde en constante évolution, il est rassurant de constater que certaines choses ne changent pas. Comme l'éducation offerte à Villa Maria par exemple. Ici, le développement intégral de nos jeunes est une priorité. À l'acquisition de solides compétences s'ajoute l'épanouissement de leur personnalité. Venez les rencontrer, visiter notre campus et découvrir notre nouveau pavillon dédié à la science, aux arts de la scène et au multimédia. Afin de mieux comprendre ce que signifie le bonheur d'apprendre.

Portes ouvertes - Secteur français  
29 septembre, de midi à 16 h

Examens d'admission -  
Secteur français  
1<sup>er</sup> secondaire : 20 octobre  
1<sup>er</sup> à 5<sup>e</sup> secondaire : 21 octobre

Portes ouvertes - Secteur anglais  
14 octobre, de 13 h à 16 h

Examens d'admission -  
Secteur anglais  
1<sup>er</sup> secondaire : 27 octobre et 3 novembre  
1<sup>er</sup> à 5<sup>e</sup> secondaire : 25 janvier 2008

**VILLA MARIA**

COLLÈGE PRIVÉ POUR FILLES DEPUIS 1854

4245, boul. Décarie, Montréal, QC H4A 3K4 (514) 484-4950 www.villamaria.qc.ca

## ÉCOLES PRIVÉES

Diversité culturelle et religieuse

## Des écoles « accommodantes »

Des élèves de différentes cultures et religions fréquentent les établissements privés catholiques

Certains établissements accueillent de jeunes musulmanes portant le voile. D'autres adaptent à leur demande des repas offerts à des pensionnaires. Le règlement d'au moins une école, toutefois, interdit toujours le port d'un couvre-chef, y compris un voile. Par ailleurs, dans plusieurs établissements, tous les élèves — quelles que soient leurs croyances — suivent actuellement le cours d'enseignement moral et religieux catholique.

BRIGITTE SAINT-PIERRE

La directrice d'un collège montréalais fondé par des religieuses dit, avec une pointe d'humour, ne pas voir pourquoi les jeunes musulmanes ne pourraient pas porter le voile alors que les sœurs en avaient un, raconte le président de la Fédération des établissements d'enseignement privés (FEEP), Jean-Marc Saint-Jacques.

Au moins deux écoles du réseau fondées par des religieuses accueillent des élèves musulmanes portant le voile, indique-t-il. L'une d'entre elles est le collège Villa Maria, à Montréal. La directrice de cet établissement pour jeunes filles, sœur Arlita Matte, mentionne que c'est le cas depuis plusieurs années. Les élèves musulmanes portant le voile y sont toutefois peu nombreuses. Selon les années, leur nombre peut varier de quatre à huit environ, sur un total de quelque 1160 élèves pour les secteurs francophone et anglophone du collège.

## Une école aux 80 nationalités

Des élèves d'environ 80 nationalités, de différentes religions ou croyances religieuses, fréquentent cet établissement. À l'heure actuelle, elles suivent toutes le cours d'enseignement moral et religieux catholique. «Les enseignants tiennent compte de la diversité des croyances», mentionne sœur Matte. «Même si une élève a étudié un passage de la Bible, on ne lui demande pas d'adhé-

rer à ce passage-là. Des fois, on peut faire la comparaison avec le Coran ou avec la Torah», ajoute-t-elle.

Le collège a aménagé, dans une salle de pastorale, un coin de prière avec des symboles de différentes religions, indique-t-elle par ailleurs. Dans le secteur anglophone de Villa Maria, une célébration interfoi a lieu tous les deux ans, en alternance avec une célébration interculturelle.

## Ouverture aux demandes d'accommodement

Des élèves de différentes cultures et religions fréquentent également le Collège de Montréal. Diverses communautés sont aussi représentées au sein du personnel, et l'établissement accueillera bientôt une stagiaire en enseignement portant le voile islamique, mentionne Jacques Giguère, directeur général du Collège de Montréal. Pour le moment, aucune élève du collège ne le porte. Des élèves juifs portent par ailleurs une kippa.

«Il y a deux ans, on a beaucoup réfléchi sur cette question du port de signes religieux distinctifs et on a décidé d'avoir une ouverture aux demandes, avec un code restrictif uniquement en ce qui concerne les couleurs. Si, par exemple, une jeune fille voulait porter un voile islamique, la couleur du voile devrait s'apparenter à celles de l'uniforme», indique M. Giguère. Le collège n'autoriserait toutefois pas le port de la burqa. «Notre exigence est qu'en tout temps, le visage soit découvert pour qu'on puisse reconnaître la personne», explique le directeur général.



JACQUES GRENIER LE DEVOIR

Des élèves d'environ 80 nationalités, de différentes religions ou croyances religieuses, fréquentent le collège Villa Maria, à Montréal.

## Contact avec la tradition catholique

Le Collège Jean-Eudes, à Montréal, accueille aussi des jeunes de différentes cultures et religions. Comme à Villa Maria et au Collège de Montréal, tous les élèves de l'établissement suivent actuellement un cours d'enseignement moral et religieux catholique. «Les parents qui inscrivent leur enfant au collège acceptent qu'il soit mis en contact avec la tradition catholique, qui fait partie du projet éducatif du collège», dit Louis Laliberté, directeur général du Collège Jean-Eudes.

«À la différence d'un établissement public, nous offrons un produit que les parents sont libres de choisir ou non», mentionne-t-il également.

Des élèves portent-elles le voile? «Il y a un uniforme au Collège Jean-Eudes et, dans le cadre de la tenue vestimentaire obligatoire au collège, aucun couvre-chef n'est autorisé», répond M. Laliberté. Il y a quelques années, une élève avait demandé l'autorisation de porter le voile, mais la situation ne s'est pas reproduite depuis, indique le directeur général.

## Avis de la Commission des droits de la personne

En 1995, la Commission des

droits de la personne et des droits de la jeunesse avait statué que les écoles publiques ne pouvaient interdire l'accès à leurs services à des élèves portant le voile pour des raisons religieuses.

En 2003, une élève du Collège Charlemagne, une école privée de Pierrefonds, est expulsée de l'établissement parce qu'elle refuse d'enlever son hidjab. Ses parents portent plainte à la Commission des droits de la personne. Une entente étant survenue entre les parties, la commission n'a pas eu à prendre une décision dans cette affaire.

En 2005, la commission émet néanmoins un avis sur la portée et les limites de l'obligation d'accommodement raisonnable en matière religieuse, en particulier en ce qui concerne les écoles privées. Dans un texte résumant cet avis, publié dans *Le Devoir* en juin 2005, le président de la commission, Pierre Marois, mentionne que, à «moins de pouvoir démontrer que leur caractère religieux (par exemple) exige nécessairement et objectivement certaines exclusions ou préférences, les établissements d'enseignement privés sont eux aussi tenus d'accommoder les personnes ayant des

besoins particuliers, y compris des besoins d'ordre religieux».

À la lumière de cet avis de la commission et de ceux de juristes consultés, le président de la FEEP mentionne que les établissements privés confessionnels accueillant des élèves d'autres religions doivent les accommoder en cas de demandes raisonnables et ainsi autoriser le port du voile.

Le directeur général du Collège Jean-Eudes fait toutefois valoir qu'il s'agit d'un avis de la commission et qu'il n'y a pas eu de jugement du Tribunal des droits de la personne à cet égard.

Le président de la FEEP affirme que l'avis de la commission n'a pas créé «de tollé dans les établissements». «Au contraire, ça a clarifié une situation», dit M. Saint-Jacques, également directeur général du collège Bourget à Rigaud.

## Régime alimentaire et activités confessionnelles

Le collège Bourget accueille des pensionnaires musulmans et adapte son menu en conséquence. Durant le ramadan, il prépare aussi des lunchs pour qu'ils puissent les manger avant le lever du soleil.

Le collège a déjà reçu une de-

mande d'exemption du cours d'enseignement moral et religieux catholique. Les parents «craignaient qu'on amène leur enfant à devenir catholique. Ce n'était pas du tout le contenu du cours», indique M. Saint-Jacques. Quand les parents en ont pris connaissance, ils ont changé d'idée, ajoute-t-il.

M. Saint-Jacques mentionne en outre que, à compter de l'an prochain, tous les établissements du réseau donneront le nouveau cours d'éthique et de culture religieuse mis au point par le ministère de l'Éducation. «Les établissements qui souhaitent garder une dimension confessionnelle dans l'enseignement vont rajouter des périodes ou des modules en dehors de ce cours-là», dit le président de la FEEP. Des écoles affiliées à la fédération offrent par ailleurs des activités parascolaires de pastorale et notamment des réflexions sur le sens de fêtes religieuses catholiques.

«À ma surprise, souvent les parents dont les enfants arrivent de l'étranger souhaitent avoir [ce genre d'activités] pour comprendre dans quelle société ils évoluent», mentionne M. Saint-Jacques.

Collaboratrice du Devoir



SOURCE COLLÈGE BOURGET

Le collège Bourget accueille des pensionnaires musulmans et adapte son menu en conséquence.

## Savoirs et valeurs... au rythme du monde



Institut international  
Marcelline

25 000 élèves à travers le monde • 3 établissements privés à Montréal

En plus d'acquiescer une solide formation internationale et des méthodes de travail reconnues, nos élèves découvrent l'importance de l'équilibre entre les savoirs et les valeurs qui les guideront tout au long de leur vie.

## Collège Sainte-Marcelline

- pour garçons et filles du préscolaire à la 6<sup>e</sup> année du primaire
- pour filles au secondaire

## PORTES OUVERTES

26 septembre 2007, de 16 h à 20 h

## EXAMENS D'ADMISSION

primaire : 13 octobre 2007 à 9 h  
secondaire : 20 et 21 octobre 2007 à 8 h 30

Pour information :

9155, boul. Gouin Ouest, Montréal QC H4K 1C3  
Téléphone : 514.334.9651

[www.college.marcelline.qc.ca](http://www.college.marcelline.qc.ca)

## Villa Sainte-Marcelline

- pour filles de la maternelle au secondaire

## PORTES OUVERTES

25 septembre 2007, de 16 h à 20 h

## ENTREVUES D'ADMISSION

primaire : sur rendez-vous  
secondaire : 6, 13, 20 et 27 octobre 2007 de 10 h à 12 h (sur rendez-vous)

Pour information :

815, av. Upper Belmont, Westmount QC H3Y 1K5  
Téléphone : 514.488.2528

[www.villa.marcelline.qc.ca](http://www.villa.marcelline.qc.ca)

## Collège international des Marcellines

- collégial mixte

## PORTES OUVERTES

10 novembre 2007, de 13 h à 16 h

9 février 2008, de 13 h à 16 h

Pour information :

815, av. Upper Belmont, Westmount QC H3Y 1K5  
Téléphone : 514.488.0031

[www.cim.marcelline.qc.ca](http://www.cim.marcelline.qc.ca)

PORTES  
OUVERTES

# ÉCOLES PRIVÉES

Enseigner au privé

## À salaire égal... ... une tâche plus lourde!

Dans l'ensemble des établissements du réseau privé, les enseignants obtiennent la parité salariale avec leurs collègues du secteur public de l'éducation. Quant aux tâches à accomplir, elles s'apparentent, mais le secteur privé a tendance à étirer l'élastique de celles-ci pour répondre à ses exigences de valeur ajoutée auprès des élèves. Le directeur d'un établissement sans syndicat et la présidente de la Fédération du personnel de l'enseignement privé (CSQ) donnent leur point de vue sur les conditions de travail du personnel enseignant du secteur privé.

RÉGINALD HARVEY

Le Collège Laval est laïque à part entière depuis 2006, après avoir été fondé et dirigé auparavant par les frères maristes, dont il défend toujours les valeurs. Plus de 75 enseignants y sont à l'œuvre cette année. Michel Baillargeon est le directeur général de cette école secondaire et il fait les présentations de ce personnel qui n'est pas syndiqué: «C'est très partagé entre hommes et femmes. Ces gens-là sont relativement jeunes parce que l'école a grossi beaucoup: depuis quatre ans, on est passé de 1450 à 1760 élèves. Il y a eu le remplacement naturel des personnes qui partent à la retraite mais, pour cette raison, il a aussi fallu embaucher. On se retrouve maintenant avec 25 % du personnel qui a cinq ans ou moins d'ancienneté et 47 % qui a dix ans ou moins.»

Il se penche sur la provenance des enseignants de Laval: «On est chanceux parce qu'on a beaucoup de nos anciens élèves se dirigeant vers l'enseignement qui veulent revenir travailler chez nous; il y en a au moins entre 15 et 20. Aussi, on accueille toujours entre 8 et 12 stagiaires par année et il arrive souvent, après une évaluation favorable, qu'ils trouvent par la suite un emploi au collège. Pour le reste, on

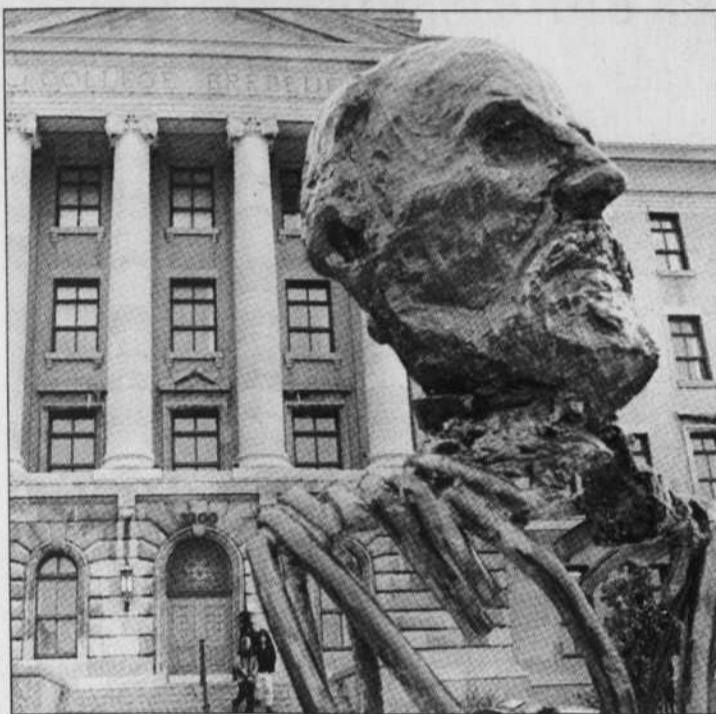
procède à du recrutement par le biais du site de la Fédération des établissements d'enseignement privés.»

### Salaires versés et conditions consenties

Le Collège Laval offre à ses enseignants les mêmes conditions salariales que dans le secteur public: «On applique d'ailleurs l'échelle du secteur public pour tous nos corps d'emplois. Même si on a une bonne école, on ne peut se permettre de payer seulement 80 % de ce qui est versé au secteur public, parce que l'argent, c'est le nerf de la guerre, et je ne connais pas beaucoup de personnes qui travailleraient pour 20 % de moins», de lancer M. Baillargeon.

Pour ce qui est des autres conditions de travail, dont relève principalement la tâche, le directeur explique les mécanismes mis en place: «On a formé des comités paritaires. Il y a trois enseignants qui siègent [à ces comités] et trois membres du conseil d'administration, dont je fais partie. Le but premier de ces comités, c'est de maintenir de bonnes relations de travail entre tous. On se donne des conditions négociées via cette structure, toujours à la recherche d'une bonne entente commune pour la satisfaction de tous.»

Il n'en reste pas moins que l'école privée, selon des sondages



Le collège Jean-de-Brébeuf

JACQUES NADEAU LE DEVOIR

effectués auprès des parents, tient principalement sa notoriété et sa popularité de l'encadrement plus étroit offert aux élèves. Pour arriver à cette fin, exige-t-elle une somme de travail supplémentaire, une plus grande disponibilité de ses enseignants? «Je réponds ceci. Quand on s'en va en comité de sélection pour combler des postes, je dis toujours aux gens rencontrés que nous avons une belle école et je la décris. À la fin de l'entrevue, je leur fournis les raisons pour ne pas venir chez nous: d'abord, ils vont travailler un peu plus fort que ce qui est exigé normalement, mais dans un meilleur climat; ce n'est pas seulement la direction qui le demande mais l'effet du milieu. Oui, c'est plus exigeant et on a beaucoup d'éduca-

teurs qui s'investissent volontairement, mais, par contre, on est dans un environnement où il est agréable de travailler, où il existe des échanges enrichissants entre adultes et entre jeunes aussi.»

### La vision syndicale

Environ le tiers des établissements du réseau privé d'enseignement comptent des syndicats d'enseignants. Francine Lamoureux, présidente de la Fédération du personnel de l'enseignement privé, ne s'inquiète pas de cette situation: «Je ne trouve pas que c'est si faible que cela comme taux. Il faut considérer que ce sont des entreprises privées et, en comparaison avec d'autres secteurs du privé au Québec, je ne pense pas

que trente pour cent, ce soit si peu. Pour un tel milieu, je trouve que c'est intéressant, même si cela pourrait être mieux.»

Elle adopte cette position au sujet de la parité entre les secteurs privé et public sur le plan salarial: «Il est vrai qu'elle existe pour la majorité des groupes qui sont syndiqués et qui sont dans des écoles régulières, catholiques, "blanches" et parlant français. Il faut savoir que les écoles privées ne sont pas toutes des collèges Brébeuf ou autres établissements du même genre. À la fédération, en plus des écoles régulières du genre Charles-Lemoyne sur la Rive-Sud, qui est la plus grosse école secondaire privée du Québec, on a aussi des écoles multiethniques et ethniques tout court, qui sont à caractère communautaire. Il y a de plus du collégial, du professionnel, du technique et des écoles d'enfants en difficulté. Voilà autant de mondes différents qu'on ne peut mettre sur le même pied quand on parle de salaires.» Dans bien des cas particuliers, les conditions salariales peuvent varier.

La présidente laisse de plus savoir que des écoles tentent fréquemment de réduire les salaires au moment où elles font face à des dépenses inattendues, notamment lorsqu'elles doivent investir des sommes importantes pour procéder à la réfection de bâtiments. Elle résume la situation: «Effectivement, je dirais que, chez nous, il y a à peu près 70 % de nos groupes qui possèdent une clause remorque (de parité) sur les salaires; 30 % n'en ont pas.»

### La lourdeur de la tâche

Il y a les salaires et il y a la charge de travail, sur laquelle s'arrête Mme Lamoureux: «Dans notre 70 %, sur ce point c'est sensiblement la même chose, mais une distinction s'impose. Il existe un enca-

drement conventionné et un autre qui ne l'est pas. La première chose qu'on nous dit quand on rentre travailler dans une école privée, c'est qu'on fait partie d'une petite famille pour laquelle il y a toujours une partie de la tâche qui n'est pas conventionnée; à ce sujet, je donne en exemple les "journées portes ouvertes" ou les "soirées de finissants", qui peuvent l'être ou ne pas l'être.» Il en va autrement dans une autre catégorie d'écoles: «Dans des établissements ethniques, la partie communautaire est beaucoup plus grande et on s'attend à ce que le personnel participe à ce type de vie, qu'on soit de la communauté ou pas. Quand on ne le fait pas, c'est mal vu et il peut y avoir des pressions sur les gens se comportant de la sorte.»

### La syndicalisation est mal vue

À savoir s'il y a des établissements privés qui sont plus favorables que d'autres à la syndicalisation, Francine Lamoureux répond crûment: «Il n'y en a aucun qui est ouvert à cela et c'est vraiment vécu comme de l'ingérence. Les employeurs doivent partager leur droit de gérance et ce n'est pas facile pour eux. C'est partout pareil.»

Elle apporte une nuance: «Dans les 70 % d'écoles dont je parlais tantôt, dans celles qui sont en bonne santé financière, elles vont demeurer rébarbatives mais elles vont accepter plus facilement la présence syndicale en cours de route. Il y a, d'un autre côté, des établissements que le syndicalisme enrage. Il arrive encore aujourd'hui que des représailles soient exercées, même si c'est plus rare, parce que la jurisprudence est maintenant tellement bien établie.»

Collaborateur du Devoir

## Collège André-Grasset

Journées portes ouvertes



SAMEDI  
17 novembre 2007  
de 10 h à 16 h  
visite et information

1001, boul. Crémazie Est  
Montréal, (Québec)  
H2M 1M3  
Téléphone : (514) 381-4293  
Télécopieur : (514) 381-7421  
Courriel : inform@grasset.qc.ca  
Site Internet : www.grasset.qc.ca

MARDI  
5 février 2008  
de 16 h à 21 h  
visite et information  
Sur présentation de vos bulletins de 4<sup>e</sup> secondaire et de 5<sup>e</sup> secondaire, votre dossier sera évalué sur place. Vous pourrez également vous inscrire le soir même!

## FORMER L'ESPRIT, LE CŒUR ET LE CORPS

ANCIENS ET ANCIENNES!  
Le CND désire garder contact avec vous.  
Écrivez-nous à : info@collegenotre-dame.qc.ca



COLLEGE  
NOTRE-DAME

École secondaire privée pour les filles et les garçons de 1<sup>re</sup> à 5<sup>e</sup> secondaire

Donnez à votre enfant toutes les chances de réussir!

Le Collège Notre-Dame c'est:

- » une formation intellectuelle de très haut niveau
- » un personnel compétent, disponible et attentionné
- » un encadrement de qualité
- » un milieu de vie enrichissant et stimulant
- » des activités étudiantes à profusion

ADMISSION  
POUR L'ANNÉE SCOLAIRE 2008-2009

Samedi 20 octobre	8 h 30	Pour les
Samedi 20 octobre	14 h	candidats de
Dimanche 21 octobre	8 h 30	1 <sup>re</sup> secondaire
Dimanche 21 octobre	14 h	

Veuillez noter que l'étude des dossiers d'admission pour les candidats de 2<sup>e</sup> à 5<sup>e</sup> secondaire se fera à compter du mois de mars 2008.

www.collegenotre-dame.qc.ca

POUR INSCRIRE VOTRE ENFANT À L'UNE DES SÉANCES D'EXAMEN, COMPOSEZ LE (514) 739-1739

PORTES OUVERTES SAMEDI 29 SEPTEMBRE ET DIMANCHE 30 SEPTEMBRE 2007 DE 10H À 15H

## Collège Sainte-Anne de Lachine

Une histoire de passion...

Danse  
DéfiMonde  
DéfiSports  
Musique  
Sport/Élite

Venez découvrir le Collège  
et ses programmes particuliers!

PORTES OUVERTES : dimanche 30 septembre de 10 h à 15 h  
EXAMENS D'ADMISSION : samedi 13 et dimanche 14 octobre

www.college-sainte-anne.qc.ca

# ÉCOLES PRIVÉES

Écoles de communautés religieuses

## La ministre serre la vis

« Certaines écoles juives n'enseignent pratiquement que les livres religieux aux adolescents »

Écoles juives, musulmanes, scientologues, illégales; plusieurs réalités du système scolaire québécois, autrefois méconnues du grand public et pour le moins dérangeantes, ont éclaté au grand jour ces dernières années. Une école a été fermée officiellement par les tribunaux en juin, mais qu'en est-il des autres? Si le ministère de l'Éducation est souvent montré du doigt dans ce dossier, la ministre, Michelle Courchesne, est sans équivoque. L'heure est au resserrement.

MARTINE LETARTE

Plusieurs écoles de communautés religieuses ont fait les manchettes depuis quelques années, mais, dans ce dossier, les écoles juives et musulmanes demeurent les plus courantes dans la province, remarque Marie-Eve Garand, directrice générale du Centre d'information sur les nouvelles religions (CINR).

« L'apparition d'écoles musulmanes est un phénomène tout à fait nouveau, dû au fait que la communauté en a maintenant les moyens et que l'immigration récente a permis l'arrivée de candidats bien formés. Toutefois, même si ces écoles enseignent autre chose que la religion, il faut demeurer prudent parce que, généralement, il y a un tri qui se fait en ce qui a trait à la matière à l'étude, pour ne pas heurter les convictions religieuses. C'est d'ailleurs le but de créer ces écoles », prévient-elle.

Pourtant établies depuis une certaine d'années au Québec, les écoles privées juives ont créé de grands remous dernièrement. « Certaines écoles juives ont un permis du ministère de l'Éducation même si, au secondaire, elles n'enseignent pratiquement que les livres religieux aux adolescents. Si, en tant que société multiculturelle, il est souhaitable de ne pas imposer un modèle unique d'enseignement, il est toutefois de notre devoir de se demander jusqu'où on doit aller », indique Mme Garand.

**Les écoles juives devront se conformer**

Selon la ministre de l'Éducation, Michelle Courchesne, il n'y a pas de doute. Les écoles juives doivent se conformer rapidement. Au début de l'été, elle a réuni les directeurs autour d'une même table pour dégager un terrain d'entente.

La difficulté est que, dans la religion juive, tout garçon doit, dès l'âge de 13 ans et jusqu'à ce qu'il devienne chef de famille, passer la majorité de sa journée à étudier la Torah. L'enseignement d'autres matières n'est pas exclu, mais le partage du temps est problématique.

« Les directeurs d'école comprennent toutefois que, au Québec, la loi oblige les enfants à fréquenter l'école jusqu'à 16 ans, et ils de-

vront la respecter. Ce ne sera pas facile, mais le processus de consultation et de transition a été établi. Toutefois, les écoles juives existent au Québec depuis très longtemps et il faut en tenir compte. Il y aura une période de transition, d'environ un an ou deux, au maximum trois ans, mais si jamais des écoles rejettent tout simplement nos exigences, elles seraient informées que nous entreprendrions les procédures judiciaires appropriées », affirme la ministre Courchesne, toutefois confiante en la bonne volonté de la communauté.

**Petits groupes nébuleux**

D'autres groupes religieux, plus petits et plus reclus, exploitent légalement ou non des écoles au Québec, alors qu'on ne sait pas toujours ce qui y est enseigné. Prenons l'Académie des petits phénix de Longueuil. « Cette école, dirigée par l'Église de la scientologie, a un permis du ministère de l'Éducation. Pourtant, on ne sait pas vraiment ce qui y est enseigné. On entend seulement des oui-dire. Le ministère devrait faire enquête. On ne devrait pas donner de permis sans savoir ce qui est enseigné dans un établissement et avec quelles techniques », soutient Mme Garand, qui, par le CINR, vient en aide aux personnes fragilisées à la suite d'une expérience de croyance.

Le ministère de l'Éducation se défend bien d'accorder des permis sans s'assurer que les écoles répondent bien aux critères prescrits, notamment en ce qui a trait au régime pédagogique et à l'évaluation. « Les règles sont claires. Plusieurs demandes de permis sont refusées, d'autres sont accordées, mais des suivis sont faits. Certaines écoles se voient accorder leur permis sous conditions, alors nous les suivons de plus près. De plus, les permis peuvent toujours être révoqués si les critères ne sont pas respectés. D'ailleurs, en ce moment, il y a un gros resserrement qui se fait », précise Michelle Courchesne.

Mais attention, précise la ministre. « Lorsque je dis que nous suivons ces écoles de près, cela signifie au niveau du régime pédagogique et de l'évaluation. En dehors du programme régulier, on ne peut pas empêcher que des enfants apprennent la scientologie. »

**Un contrôle difficile**

En juin dernier, la Cour supérieure a fermé officiellement l'Institut Laslèche, une école illégale dans la région de Joliette qui a été fondée par le groupe chrétien La Mission de l'Esprit-Saint. Dans cette école, qui était ouverte depuis une trentaine d'années, les enfants apprenaient entre autres qu'ils faisaient partie d'une race d'élite et vénéraient le fondateur du groupe, Eugène Richer, considéré comme l'Esprit saint. Toutefois, comme l'enseignement à la maison par les parents est permis par la loi au Québec, rien n'oblige les enfants à intégrer le système scolaire.

« On sait que certains enfants du groupe fréquentent maintenant l'école régulière, mais maintenant c'est à la commission scolaire de faire son travail. Elle doit s'assurer, par des évaluations, que tous les enfants de son territoire reçoivent une éducation adéquate », affirme Mme Courchesne.

Du côté de Gatineau maintenant, l'école évangélique pentecôtiste illégale de l'Église Nouvelle Alliance, dénoncée dans les médias l'année dernière, semble toujours bien opérationnelle. « Nous n'avons vu aucune action du ministère dans ce dossier », déplore Mme Garand. Au ministère de l'Éducation, on précise que cette école a déposé une demande de permis qui fait toujours l'objet d'une analyse. Enfin, le ministère de l'Éduca-



JACQUES GRENIER LE DEVOIR

« Si jamais des écoles rejettent tout simplement nos exigences, elles seraient informées que nous entreprendrions les procédures judiciaires appropriées », affirme la ministre de l'Éducation, Michelle Courchesne.

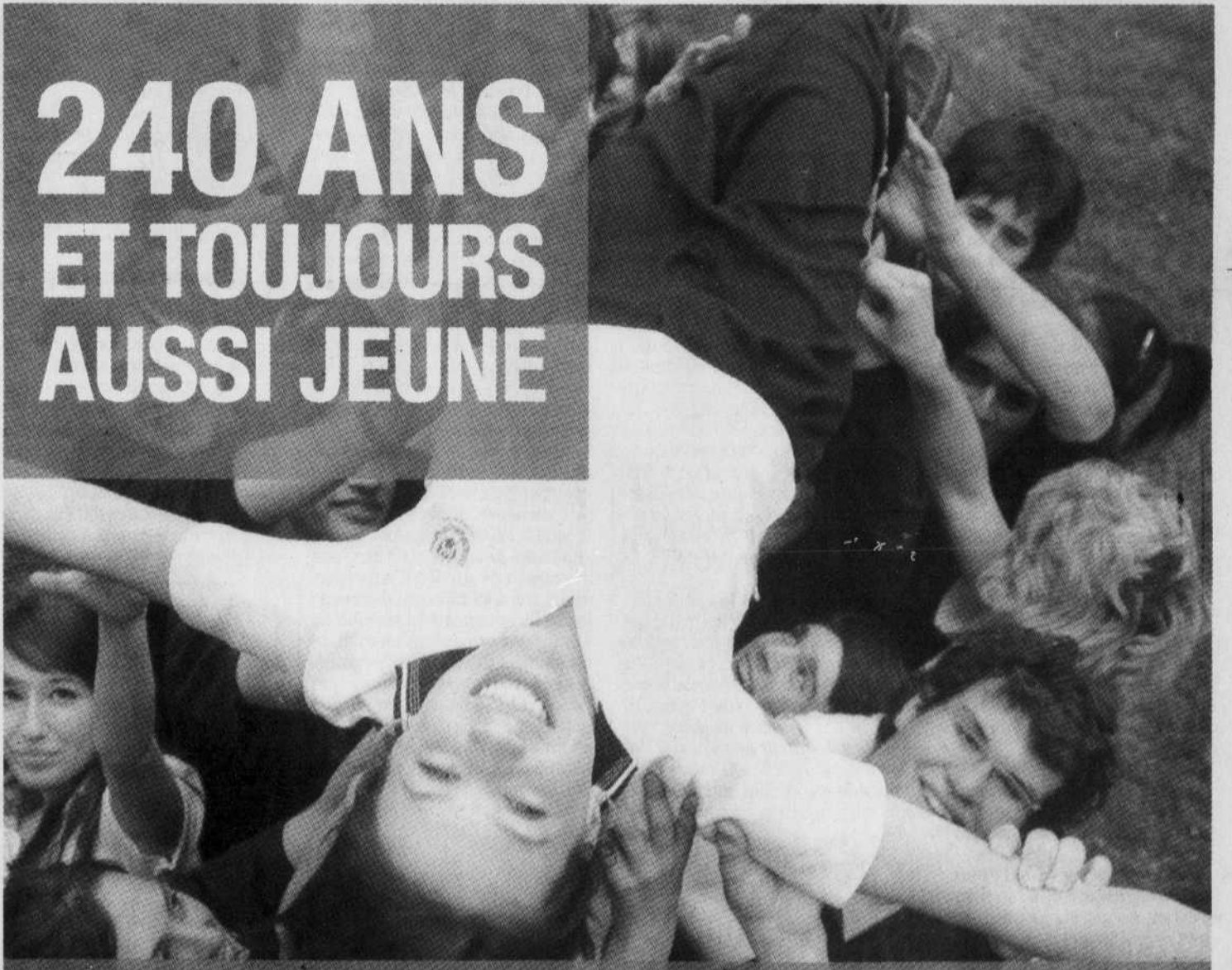
tion a récemment exigé la fermeture de la petite école mennonite de Roxton Falls, en Estrie, qui enseignait le créationnisme. Refusant de se conformer aux exigences du

gouvernement, l'établissement se retrouvait dans l'illégalité. Toutefois, devant la menace de poursuites judiciaires si la communauté rouvrait l'école cette année, les

membres ont affirmé qu'ils déménageaient en Ontario, où le gouvernement est moins strict.

Collaboratrice du Devoir

# 240 ANS ET TOUJOURS AUSSI JEUNE



240 ans à faire en sorte que nos jeunes comprennent et soient compris, car si votre enfant réussit son examen et qu'il est accepté au Collège de Montréal, son acceptation ira bien au-delà de son admission. Ça voudra aussi dire qu'on ne le laissera pas tomber à la première difficulté. Il pourra toujours compter sur un suivi humain et personnalisé qu'on ne retrouve nulle part ailleurs. Pour savoir de quoi il en retourne, venez faire votre tour.

**JOURNÉES PORTES OUVERTES**

Vendredi 28 septembre de 16h00 à 19h00  
Dimanche 30 septembre de 13h30 à 16h00

**EXAMENS D'ADMISSION**

Samedi et dimanche 20 et 21 octobre à 8h30

- Programme de base enrichi pour tous.
- Formations artistique, informatique et scientifique.
- Programme Danse-Études en collaboration avec l'école Ballet Divertimento.
- Programmes Sports-Études: tennis, natation, plongeon, ski, water-polo.
- Trois gymnases et une salle de conditionnement physique entièrement équipés, salle de théâtre et studios de danse et musique.

**Notre Collège vous fait rêver, mais vous n'avez pas les moyens d'y inscrire votre enfant?**

Informez-vous sur les bourses d'études complètes offertes par la Fondation Collège de Montréal.



**COLLÈGE DE MONTRÉAL**

LE PREMIER COLLÈGE DE MONTRÉAL

240 ANS DE DEVOIR ET D'ENGAGEMENT

1931, rue Sherbrooke Ouest, Montréal (Québec) H3H 1E3 514 933-7397 Métro Guy-Concordia [www.college-montreal.qc.ca](http://www.college-montreal.qc.ca)

**COLLÈGE JEAN-EUDES**

UNE ÉCOLE DE VIE... POUR LA VIE!

Cours secondaire complet pour filles et garçons.

Établissement d'enseignement privé depuis 1953

Le Collège Jean-Eudes offre à ses élèves une expérience éducative exceptionnelle centrée sur l'enrichissement des programmes, un encadrement personnalisé, une vie scolaire stimulante et un programme original de concentrations.

• **Arts-Études**

Art culinaire, arts plastiques, photographie, communication, danse, infographie, musique, théâtre, scénographie/costumes

• **Globe-Trotter**

Culture, humanisme et connaissance des nations

• **Sciences**

Sciences biologiques, génies en herbe, informatique

• **Sports-Études**

Badminton, basket-ball, football, hockey, soccer, sports de glisse et volley-ball

**EXAMEN D'ADMISSION EN 1<sup>er</sup> SECONDAIRE**  
les samedi et dimanche 13 et 14 octobre 2007  
année scolaire 2008-2009

Bourses d'études pour familles à faibles revenus

Pour s'inscrire à l'une de nos sessions d'examen, veuillez consulter le site du Collège ([www.cje.qc.ca](http://www.cje.qc.ca)) ou communiquer avec la responsable des admissions au (514) 376-5740.

Date limite : 1<sup>er</sup> octobre 2007

**COLLÈGE JEAN-EUDES**

3535, boul. Rosemont (entre St-Michel et Pie-IX)  
Montréal, Qc H1X 1K7

MEILLEURE MOYENNE GÉNÉRALE AUX EXAMENS DU MINISTÈRE DE JUIN 2005 ET 2006



# ÉCOLES PRIVÉES

La réforme au secondaire

## Le français, prioritaire dans les écoles « françaises »

Pour les anglophones, le matériel pédagogique lié au nouveau programme n'existe pas

Lorsqu'il est question d'enseignement, le mot « réforme » se profile presque mécaniquement. Après avoir investi le niveau primaire, le nouveau programme s'est attaché au niveau secondaire, tout au moins dans les établissements publics. Mais qu'en est-il dans les écoles privées? Il n'est pas de réponse uniforme. Ainsi, le Collège international Marie de France et le Collège Stanislas, tous deux membres du réseau de l'Agence pour l'enseignement français à l'étranger, ne sont pas touchés par la réforme, tandis que, du côté anglophone, l'école Selwyn House en applique les termes malgré la barrière de la langue. Toutefois, que la réforme soit appliquée ou non, des points de rencontre se dessinent clairement.

ESTELLE ZEHLER

Le Collège international Marie de France et le Collège Stanislas prodiguent un enseignement basé sur la pédagogie française avec pour finalité un diplôme français. Du fait d'une entente internationale franco-québécoise, des enseignements complémentaires québécois ont été définis tout comme des équivalences avec les diplômes québécois. «Cependant, au-delà de ces distinctions, relève Brigitte Peytier, directrice générale du Collège international Marie de France, des préoccupations communes habitent tous les systèmes éducatifs du monde», des préoccupations qui pourraient être résumées dans un propos tenu par Henri-Laurent Brusa, directeur général du Collège Stanislas: «Étudier, c'est bien. Étudier, vivre, se former et apprendre à se connaître dans un cadre favorable à l'épanouissement personnel, c'est encore mieux.»

### Renforcement de l'enseignement du français

Ainsi, dans le cas de la France, la Loi d'orientation et de programme pour l'avenir de l'école, révisée en avril 2005, a reformulé de nombreux axes qui s'apparentent au nouveau programme provincial. «Il est notamment question, souligne Brigitte Peytier, de la mise en valeur de l'apprentissage du français, dans la mesure où la langue est non seulement un vecteur essentiel de communication mais aussi de compréhension.»

Philippe Warin, directeur général adjoint du Collège Stanislas, rejoint tout à fait ce point de vue: «Nous avons une obligation de rigueur, avec des principes et des connaissances de base, car la langue constitue le tremplin sur lequel les élèves prendront leur élan, tant au niveau de leur scolarité que dans la vie quotidienne.» L'enseignement du français est donc approché de manière renforcée et interdisciplinaire et bénéficie de cours de soutien lorsque cela s'avère nécessaire. Le français doit être employé correctement dans toutes les disciplines. Ainsi, même le professeur de mathématiques devra prêter attention aux libertés qui se seraient glissées dans un texte.

### Théorie et réalité

Par ailleurs, dans toutes les matières et particulièrement en sciences et en technologie, les apprentissages sont chevillés à des réalités concrètes. «Nous avons depuis longtemps, explique Brigitte Peytier, un système de travaux pratiques qui permet aux élèves d'apprendre selon un mode concret, soit l'expérimentation, pour parvenir à la théorie. Les enseignants tentent de développer l'aptitude des élèves à engager une réflexion et à aiguïser leur sens critique vis-à-vis du monde dans lequel ils vivent.»

Ainsi, l'objet du cours d'histoire consiste à toujours faire le lien avec l'actualité de façon que l'élève se construise en puisant dans l'expérience du passé, en étant capable d'établir des comparaisons. Il est beaucoup exigé des étudiants et pour y parvenir une cer-

taine rigueur est de mise. «Il est vrai que nos professeurs sont stricts, admet Philippe Warin, mais cela ne les empêche pas, en plus du cours magistral, d'avoir recours à des méthodes pédagogiques plus divertissantes et interactives.»

### Organisation en cycles et évaluations chiffrées

Le système français donne l'impression, vu de l'extérieur, de fonctionner selon un principe annuel. Des cycles existent, cependant. La classe de 6<sup>e</sup>, soit le secondaire 1, représente le cycle d'adaptation et vise à faciliter la transition entre le primaire et le secondaire. Les classes de 5<sup>e</sup> et 4<sup>e</sup>, soit les secondaires 2 et 3, constituent le cycle central durant lequel les élèves approfondissent leurs savoirs et savoir-faire. Enfin, la classe de 3<sup>e</sup>, ou le secondaire 4, correspond au cycle d'orientation, tandis que la classe de seconde, le secondaire 5, est considérée comme le cycle de détermination.

Généralement, un élève ne redouble pas à l'intérieur d'un cycle, sauf si les parents le demandent. «La grande différence, poursuit Brigitte Peytier, est que nous avons une vision globale de l'élève.» Ainsi, même si un élève présente des déficiences dans une ou deux matières, voire les mathématiques, il peut passer dans la classe supérieure, et cela, même s'il est en fin de cycle. Car ce sont l'ensemble des notes qui sont prises en compte.

Dans de nombreux cas, l'élève en question réussit l'année suivante. Il aura reçu des cours de soutien, ou tout simplement aura vu d'autres éléments de contenus, ou aura eu plus d'affinités avec le nouveau professeur. «Les évaluations sont traduites par des notes chiffrées, précise Philippe Warin, et communiquées aux parents par le biais d'un bulletin trimestriel.» Pour une meilleure compréhension, y figurent également la moyenne de la classe ainsi qu'une appréciation détaillée de chaque professeur.

Chaque pays tâtonne pour chercher la meilleure méthode d'enseignement. «Je crois qu'il faut conserver une certaine humilité et garder à l'esprit que nous faisons de belles et bonnes choses, souligne Brigitte Peytier. Atteindre une éducation de masse, comme le souhaitent nos sociétés modernes, est difficile.» Chaque élève possède son identité, son individualité,

son parcours, des capacités et des envies particulières. Aucune loi générale, aucune réforme de par le monde ne pourra répondre à cette multiplicité. Chrétien de Troyes, qu'Henri-Laurent Brusa aime à citer, a écrit: «Ce qu'on ne sait pas, on peut l'apprendre, pourvu que l'on veuille bien s'en donner la peine et les moyens.» Les systèmes éducatifs doivent élaborer ces moyens au meilleur de leur capacité, les améliorer sans relâche; reste aux élèves à s'emparer de ces moyens.

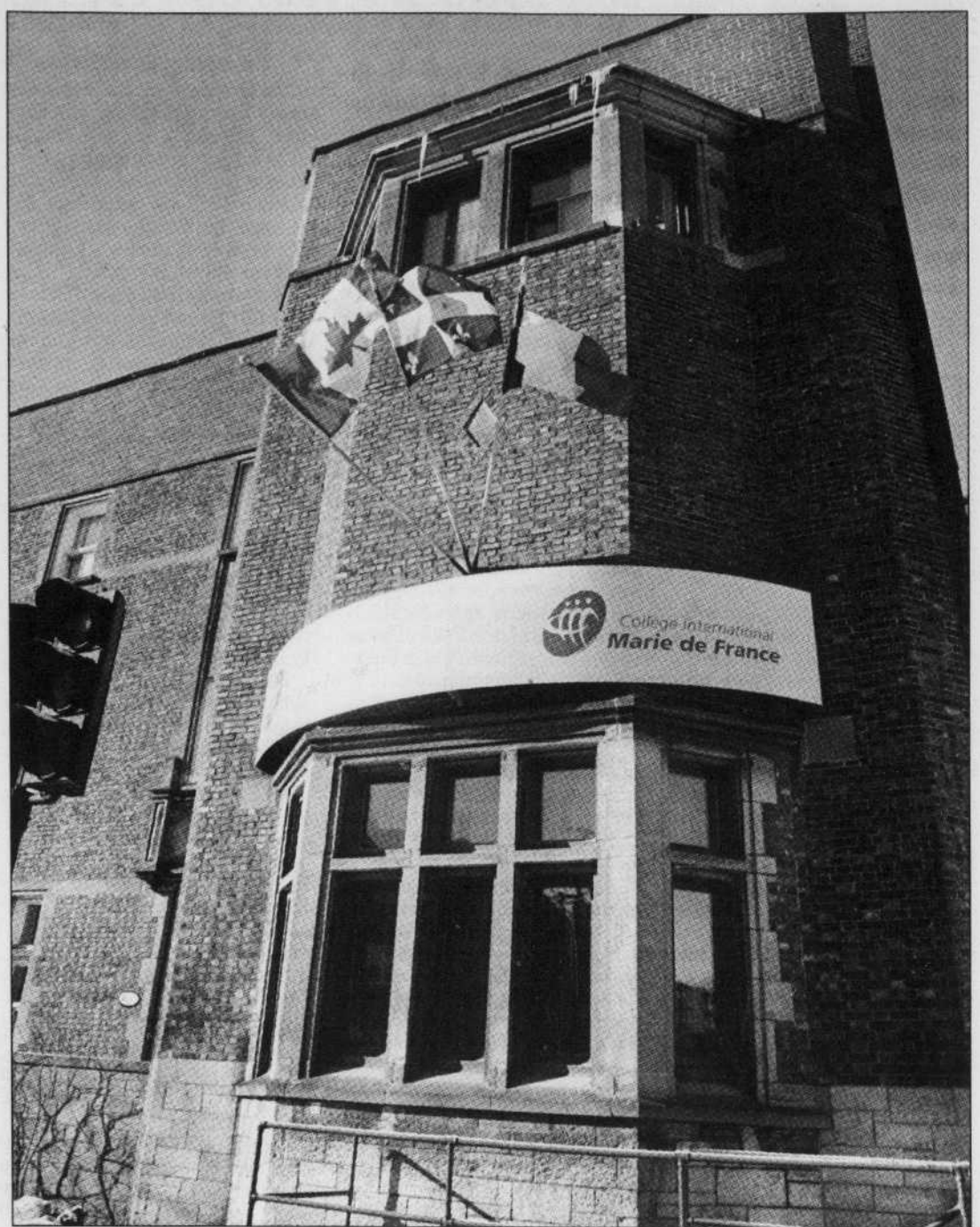
### Du côté anglophone

Lors de l'entrée en vigueur du nouveau programme au niveau secondaire, la direction de l'école Selwyn House était déjà accablée par de lourds dossiers, dont la construction d'un nouveau bâtiment. Aussi lui était-il difficile de consacrer sa pleine énergie à la mise en œuvre de la réforme. Elle s'est donc appuyée davantage sur certaines ressources internes, dont Sylvain Decelles, professeur de français et de géographie au premier cycle du secondaire. Cet enseignant, actif à plusieurs niveaux, a également été chargé de cours en didactique de la géographie à l'Université du Québec à Montréal, durant trois ans, pour enseigner le nouveau programme.

La mise en œuvre de la réforme dans l'établissement n'est pas chose aisée, explique Sylvain Decelles. Les écoles privées ne disposent pas forcément des ressources nécessaires, certaines n'ont pas, par exemple, de conseiller pédagogique. Deuxième grande difficulté, le matériel pédagogique lié au nouveau programme n'existe pas en anglais. «En géographie et en histoire notamment, le matériel n'est pas encore disponible, alors que nous sommes désormais rendus au secondaire 3. Les anglophones qui veulent être au diapason de la situation doivent nécessairement consulter du matériel francophone.»

Cette barrière linguistique risque de provoquer un clivage qui sera difficile à résorber, sans compter un degré de difficulté supplémentaire lié à certains habits. «Traditionnellement, dans les écoles anglaises, l'enseignement est principalement attaché à ce que l'enseignant va faire et moins à du matériel pédagogique spécifique au contenu du cours.»

Malgré cela, les enseignants calquent leurs cours sur le nouveau programme ministériel. «Cette année, témoigne Sylvain Decelles, tout le monde entre de plain-pied dans le nouveau programme.» Mais, sans le soutien de guides d'enseignement, son application au deuxième cycle du secondaire a réveillé de nombreuses questions en matière notamment d'évaluation de compétences, et ce, sans compter que l'école diffuse habituellement ses notes par le biais d'un site Internet sécurisé. Or, les logiciels utilisés n'ont pas été conçus pour l'évaluation des compétences.



Le Collège international Marie de France

JACQUES GRENIER LE DEVOIR

### Investissement des enseignants

Par ailleurs, le ministère appuie beaucoup l'implantation de la réforme sur la présence d'agents multiplicateurs. Or, ceux-ci sont nettement en carence dans le milieu anglophone, comme l'a rapidement constaté l'Association des écoles privées anglaises. Des budgets ont été alloués pour la formation de ces agents, mais il est très difficile de libérer des enseignants à cette fin. «Malgré une volonté administrative,

dans les faits, cela repose beaucoup sur des initiatives personnelles.» Pour sa part, Sylvain Decelles est un fervent partisan du nouveau programme. «D'un point de vue strictement émotif, j'adore la réforme. La géographie est la discipline qui a subi sans doute le plus de changements en matière de contenu. Elle est désormais véritablement axée sur l'actualité.» Les faits rapportés par les médias sont transférés en classe et permettent aux élèves de réfléchir à un certain nombre d'enjeux. Ils parta-

gent réellement des préoccupations de société.

Certes, beaucoup d'inconnues subsistent encore dans l'application de la réforme, et sa mise en œuvre apparaît comme un apprentissage à long terme. Cet apprentissage ravive cependant la flamme des enseignants de l'école Selwyn House, car il leur demande de réfléchir à nouveau sur leur pratique et en appelle à leur jugement professionnel.

Collaboratrice du Devoir

À Montréal depuis 1938  
De la pré-maternelle  
jusqu'à la fin du collégial  
780, boulevard Dollard, Outremont,  
H2V 3G5 tél. : 514-273-9521



À Québec depuis 1989  
De la pré-maternelle  
jusqu'à la fin du secondaire  
1605, chemin Sainte-Foy, Québec,  
G1S 2P1 tél. : 418-527-9998

## COLLÈGE STANISLAS

## PORTES OUVERTES

le samedi  
29 septembre 2007  
de 10h à 16h

Examen  
d'entrée en  
1<sup>re</sup> secondaire  
le samedi  
13 octobre 2007

un cursus complet dans le même établissement dès l'âge de 4 ans  
un enseignement précoce avec de véritables apprentissages dès la pré-maternelle  
une démarche intellectuelle différente grâce à des méthodes pédagogiques qui privilégient la réflexion et l'analyse  
la garantie d'une culture générale solide à travers une tradition humaniste assurée par la maîtrise du français et des langues vivantes  
un avenir avec chaque année près de 100% de réussite au baccalauréat français et d'admission aux universités  
une vie étudiante riche et variée qui permet à chacun d'exprimer ses talents et ses passions  
une reconnaissance internationale des études effectuées dans un collège membre du réseau mondial des écoles françaises  
et surtout, un enseignement performant et attrayant dispensé par un personnel français et québécois hautement qualifié

www.stanislas.qc.ca

De la pré-maternelle jusqu'aux portes des universités

La Fédération nationale  
des enseignantes et des enseignants  
du Québec (CSN)

pour se faire respecter!



www.fneeq.qc.ca

fneeq CSN

ÉDUCATION  
ÉCOLES  
PRIVÉES

CE CAHIER SPÉCIAL

EST PUBLIÉ

PAR LE DEVOIR

Responsable:  
NORMAND THÉRIAULT

ntheriault@ledevoir.ca

2050, rue de Bleury, 9<sup>e</sup> étage,

Montréal (Québec) H3A 3M9.

Tél.: (514) 985-3333

redaction@ledevoir.com

FAIS  
CE QUE DOIS

# ÉCOLES PRIVÉES

Centres de la petite enfance et garderies privées

## Le réseau des CPE est à compléter dans la « couronne » montréalaise

*Le réseau privé demande davantage aux parents pour assurer un service de qualité*

Il y a maintenant 10 ans que l'instauration des Centres de la petite enfance (CPE) à la grandeur du Québec a été lancée. Encore 10 % du réseau est à compléter. Pour que la création des 20 000 places requises comble véritablement les besoins des Québécois, le développement devra se faire de façon stratégique, là où les problèmes d'accessibilité sont les plus criants. Enfin, la crise de la surfacturation persiste toujours avec, comme acteur principal, les garderies privées subventionnées qui doivent offrir un service d'aussi bonne qualité que les CPE, mais dans un contexte bien différent.

MARTINE LETARTE

Il n'y a pas si longtemps, une mère qui voulait s'assurer une place dans un CPE après son congé de maternité devait s'inscrire sur la liste d'attente plusieurs années avant de tomber enceinte. Si les problèmes d'accessibilité sont encore loin d'être résolus dans certains secteurs, il y a eu des avancées.

« Nous sommes maintenant à 200 000 places disponibles et il est entendu avec le gouvernement que 20 000 autres sont nécessaires pour répondre à la demande. Le réseau a donc encore 10 % de places à développer et le gouvernement s'est engagé à le faire en cinq ans, tout en dégageant 200 millions pour y arriver », explique Johanne Roy, présidente de l'Association québécoise des CPE (AQCPÉ).

### Évaluation des besoins réels

La création de ces 20 000 places devra maintenant se faire de manière stratégique, car certains secteurs s'en sortent plutôt bien en matière d'accessibilité. « Les pires endroits sont les villes situées dans un rayon de 70 kilomètres autour de Montréal. C'est là que les places doivent être créées. Ailleurs au Québec, il y a quand même de l'attente, mais

c'est mieux. Certains secteurs ont pratiquement atteint un point d'équilibre », soutient Mme Roy.

Pour être en mesure d'évaluer précisément les besoins dans chaque secteur, un système centralisé de listes d'attente devra être mis sur pied, croit l'AQCPÉ. « Actuellement, les listes d'attente ne reflètent pas les véritables besoins, puisque lorsqu'un parent a besoin d'une place, il s'inscrit dans tous les CPE de son secteur. Ainsi, pour arriver à cerner les besoins réels d'une région, on ne peut pas additionner le nombre de personnes sur les différentes listes d'attente. Pour simplifier la vie aux parents tout en préservant leur libre choix de CPE, nous nous engageons formellement pour la création de listes d'attente centralisées par région. Évidemment, nous avons besoin de la collaboration du gouvernement pour y arriver », précise Johanne Roy.

### Plus de flexibilité

La flexibilité du service offert aux parents est aussi à améliorer. Il est donc question du développement de places à temps partiel, de temps de garde étendu ou atypique, ou encore de places pour des séquences de l'année.

« Plusieurs CPE ont déjà mis en place du temps partiel, mais ce n'est pas encore étendu à tout le réseau.



SOURCE AQCPÉ  
Johanne Roy, présidente de l'Association québécoise des CPE

Évidemment, pour que ce soit possible, le gouvernement doit faire lui aussi preuve de flexibilité au niveau de ses critères de financement des CPE », affirme la présidente de l'AQCPÉ, tout en précisant qu'une flexibilité accrue libérera des places pour d'autres enfants.

### Surfacturation

Si la surfacturation a été vue auprès de certains CPE marginaux il y a de ça quelques années, la situation persiste auprès des garderies privées subventionnées. Dernièrement, le ministre de la Famille, Michelle Courchesne, a affirmé qu'il resterait environ une cinquantaine de propriétaires qui dérogent au règlement, sur un total d'environ 500 garderies privées subventionnées au Québec.

Les propriétaires de ces garderies doivent demander, comme dans les CPE, 7 \$ par jour par enfant pour une journée de 10 heures incluant un repas et deux collations. Les garderies peuvent

toutefois demander un supplément aux parents qui désirent qu'on serve le petit-déjeuner à leur enfant, qu'on prolonge la journée de garde ou pour une sortie exceptionnelle.

Selon le président de l'Association des garderies privées du Québec (AGPQ), Sylvain Lévesque, le gouvernement ne peut pas exiger que les garderies privées subventionnées demandent 7 \$ par jour par enfant tout en gardant le même niveau de qualité que les CPE, puisque les fonds accordés par le gouvernement sont insuffisants. « Nous évaluons que l'écart de subvention par enfant entre celui en CPE et celui en garderie privée est de 7 \$ par jour. En plus, il faut ajouter les dépenses liées au statut juridique de la garderie privée, comme la TPS et la TVQ, qui font augmenter nos coûts d'exploitation », explique-t-il.

Sylvain Lévesque ne demande pas le même niveau de subvention que les CPE, puisque les coûts de gestion d'une garderie privée sont moins élevés, mais il considère qu'un meilleur financement est nécessaire. « Si le gouvernement nous donnait quatre ou cinq dollars de plus par jour par enfant, nous arriverions à fonctionner tout en maintenant nos standards de qualité sans surfacturer. Toutefois, je dois reconnaître que la décision du gouvernement de moduler la subvention des garderies privées en fonction du salaire moyen offert dans l'établissement et en fonction du pourcentage de main-d'œuvre qualifiée est un pas vers la bonne direction, puisque cela incite les propriétaires à hausser leur niveau de qualité. »

### Qualité et universalité

La qualité est un aspect qui revient souvent lorsqu'il est question de CPE et de garderies privées subventionnées. Les établis-



JACQUES NADEAU LE DEVOIR  
La qualité est un aspect qui revient souvent lorsqu'il est question de CPE et de garderies privées subventionnées.

sements sont très fiers de faire beaucoup plus que de simplement garder des enfants. « Nous avons une véritable mission éducative de préparation à la vie scolaire. D'ailleurs, nous travaillons actuellement à relancer le programme éducatif et à perfectionner le personnel. Le fait de pouvoir compter sur des employés qualifiés ne signifie pas qu'ils n'ont pas besoin de mises à jour », indique Mme Roy.

Enfin, l'AQCPÉ souligne l'importance de continuer à défendre l'universalité des services offerts

aux parents en matière de garde. « Comme société, nous avons décidé, en créant les CPE, d'offrir la même chance dans la vie à tous les enfants, qu'ils proviennent d'un milieu riche ou pauvre, affirme Mme Roy. Si on ouvre une brèche dans l'universalité, comme le propose l'ADQ, on ouvre la porte aux tarifs variables pour une qualité variable, ce qui représenterait un grand recul pour la société québécoise. »

Collaboratrice du Devoir



Collège international  
Marie de France

4635, chemin Queen Mary, Montréal, Qc, H3W 1W3

www.mariedefrance.qc.ca

PORTES OUVERTES



...SUR LE MONDE



entre 10 et 16 heures



LE SAMEDI 29 SEPTEMBRE

registraire@mariedefrance.qc.ca



Examens d'admission :  
Les 13 et 20 octobre 2007

ÉTABLISSEMENT PRIVÉ MIXTE : maternelle, primaire, secondaire et collégial

Membre de l'Agence pour l'Enseignement Français à l'Étranger

480 établissements dans le monde entier



Au-delà de la performance

Citoyennes  
du monde

Les portes jamais fermées, le cœur toujours ouvert, la relation maître-élève jalousement préservée : voilà le secret du Saint-Nom-de-Marie qui, génération après génération, forme celles qui demain feront une différence dans leur milieu.

Forte de son expérience, l'institution a su s'adapter à notre société pluraliste. Si l'ajout d'un pavillon ultramoderne s'inscrit dans cette évolution, l'enseignement de très haut niveau et la transmission de valeurs humanistes demeurent les préoccupations principales des éducateurs.

Pas étonnant que les filles du Saint-Nom-de-Marie regardent l'avenir avec confiance ! Elles auront les compétences de leur audace et la force intérieure pour relever le défi de leur choix.

Portes ouvertes

Dimanche 30 septembre, de 13 h 30 à 16 h 30

Examens d'admission

Samedi 13 et dimanche 14 octobre, de 9 h à 12 h



Accessible  
par métro.



Pensionnat  
SAINT-NOM-DE-MARIE

628, chemin de la Côte-Sainte-Catherine, Outremont (Québec) H2V 2C5  
Téléphone : 514.735.5261 • Télécopieur : 514.735.5266 • www.psnm.qc.ca

Cours secondaire complet pour jeunes filles. Externat et pensionnat.  
Profils : Éducation internationale et Vie et monde. Partenaire académique de l'École supérieure de ballet contemporain. Partenaire de l'École de musique Vincent-d'Indy.

# ÉCOLES PRIVÉES

Collège de Montréal

## Un héritage sulpicien De Longue-Pointe à la rue Sherbrooke

Le Collège de Montréal est le tout premier collège de Montréal. Malgré son âge plus que vénérable — il célèbre son 240<sup>e</sup> anniversaire cette année — il n'en demeure pas moins actuel. Situé sur la rue Sherbrooke Ouest, près du Grand Séminaire, il accueille aujourd'hui garçons et filles du niveau secondaire.

PIERRE VALLÉE

«Nous avons présentement 1100 élèves, ce qui est la capacité maximale de notre établissement», explique Jacques Giguère, directeur du Collège de Montréal. Nous n'admettons que six groupes d'élèves chaque année en secondaire 1, mais nous nous engageons à les accompagner jusqu'à la fin du secondaire 5. C'est la tradition sulpicienne d'accueil et d'accompagnement. En effet, la devise du Collège de Montréal est «Posuerunt me custodem» («Ils m'ont confié la garde»), en hommage à la Vierge Marie, sainte protectrice des prêtres de Saint-Sulpice.

Le Collège de Montréal voit le jour en 1767 dans une annexe du presbytère de la paroisse de Longue-Pointe, grâce à l'initiative du curé Jean-Baptiste Curatteau de la Blaiserie, prêtre de Saint-Sulpice. Six ans plus tard, l'établissement déménage dans une résidence de la rue Saint-Paul, ce qui lui permet d'accueillir davantage d'élèves. Mais la résidence est détruite lors d'un incendie en 1803.

En 1806, le Petit Séminaire est construit, aussi rue Saint-Paul, et c'est lui qui prendra la relève jusqu'en 1861. Louis-Hippolyte Lafontaine, George-Étienne Cartier et Louis Rielly y reçurent leur éducation. En 1870, le Collège de Montréal est construit à son emplacement actuel. Dans les années soixante du dernier siècle, après la réforme de l'éducation, le Collège de Montréal devient un collège privé subventionné par le gouvernement, comme le sont les autres collèges privés au Québec. Les sulpiciens en assureront la direction jusqu'en 1990. Depuis cette date, c'est une corporation laïque qui gère le Collège de Montréal. «Mais l'œuvre d'éducation des sulpiciens demeure puisqu'elle est inscrite dans les lettres patentes de la corporation.»

### Un collège catholique

C'est ce qui explique que le Collège de Montréal est encore aujourd'hui un collège catholique. L'éducation religieuse que les élèves reçoivent est l'éducation religieuse catholique. Un prêtre agit

comme animateur de pastorale et accompagne les élèves. Les activités catholiques sont présentes. «Il ne faut pas croire, par contre, que tous nos élèves sont des francophones catholiques de souche. Nous comptons parmi nos élèves des jeunes qui sont issus de l'immigration récente et qui représentent plusieurs confessions religieuses différentes. Notre caractère catholique ne dérange pas ces élèves ni leurs parents. D'une part, ces élèves ne sont pas obligés de participer aux activités catholiques et, d'autre part, les parents les ont inscrits en toute connaissance de cause.»

Par contre, l'on devine aisément que le nouveau cours d'éducation aux religions, qui doit remplacer l'an prochain l'actuel enseignement religieux ou moral, pose ici problème. «Cette déconfectionnalisation du cours d'éducation religieuse s'est faite sans débat fondamental. L'an prochain, il faudra trouver une façon de respecter l'obligation qui nous est faite par le ministère, tout en cherchant une manière de conserver notre âme.»

### Cheminements variés et ciblés

En plus du cours secondaire régulier, le Collège de Montréal offre à ses élèves un choix de cheminement particulier qu'il a mis en place au fil des ans. Un de ses programmes est le programme MITC, qui permet de mieux initier le jeune aux technologies de l'infor-



JACQUES GRENIER LE DEVOIR  
Le Collège de Montréal

mation et des communications. «Ces jeunes font tous leurs cours avec un ordinateur portable.»

Artis Magia est un programme qui s'adresse aux élèves qui veulent développer leur créativité et leurs talents artistiques. On compte trois profils: la danse, les arts visuels et la musique. «On a d'abord développé ce programme en 1999 afin de mieux intégrer les filles à un collège qui avait toujours été un collège de garçons.» Mais, depuis ce temps, le programme s'est tellement développé que le Collège de Montréal a procédé à la rénovation de l'Ermitage, un bâtiment adjacent qui ne servait plus. On y loge

aujourd'hui, entre autres, un théâtre et des salles de musique. «On a redonné à l'Ermitage sa vocation d'origine.»

Le Collège de Montréal offre aussi un programme arts-sports-études. La danse occupe le volet des arts, le tennis et la natation, celui des sports. «Les étudiants reçoivent leur formation académique au collège, mais leur formation artistique et sportive est confiée, si l'on peut dire, à des sous-traitants, avec lesquels nous avons établi des partenariats.» Pour la danse, il s'agit du Ballet Divertimento, pour la natation, le club CAMO, et pour le tennis, l'École de tennis de l'Île-des-Sœurs. «Avec ces partenariats, les étudiants ont le meilleur des deux mondes. On aimerait aussi établir des partenariats avec les établissements post-secondaires, par exemple avec Dawson et l'UQAM en danse, ce qui permettrait de mieux orienter nos élèves une fois rendus à cette étape.»

Evidemment, les élèves qui s'inscrivent à ces différents programmes doivent y consacrer davantage de temps que leurs confrères et consœurs du secondaire régulier. Et les parents doivent évidemment aussi déboursier davantage. «Il y a des droits de scolarité de base, mais à ceux-là s'ajoutent, pour les programmes spécifiques, des frais supplémentaires. La tarification tient compte de la nature des activités. Les parents acceptent de payer plus, mais ils sont as-

surés que ces sommes vont au programme spécifique.»

### Accessibles à tous

On aurait tort de croire que seuls les enfants de famille nantie fréquentent le Collège de Montréal. «Bien sûr, nous avons des enfants qui proviennent de familles à l'aise, mais, comme nous recrutons sur l'ensemble du territoire montréalais, nous avons des enfants qui proviennent de toutes les classes sociales. Le revenu familial moyen de notre clientèle s'établit à environ 60 000 dollars.»

De plus, la fondation du collège distribue chaque année des bourses d'études aux élèves qui réussissent l'examen d'admission mais dont les parents n'ont pas les moyens de payer les droits de scolarité. «Notre fondation est l'une des plus généreuses. Cette année, des 1100 étudiants qui fréquentent le Collège de Montréal, 100 d'entre eux profitent de ces bourses. Nous faisons même de la publicité dans les quartiers défavorisés. Cela aussi fait partie de la mission sulpicienne.»

Selon Jacques Giguère, la raison qui explique le succès du Collège de Montréal, c'est que, «pour réussir, nous sommes condamnés à être les meilleurs. Mais c'est une très belle condamnation.» Avis aux intéressés, le Collège de Montréal tiendra ses portes ouvertes annuelles les 28 et 30 septembre.

Collaborateur du Devoir

## PORTES OUVERTES

30 septembre 2007

13 h à 16 h

ÉCOLE SECONDAIRE  
Marcellin-Champagnat  
ÉCOLE SECONDAIRE POUR GARÇONS ET FILLES  
pour la vie!



Téléphone : 450 347-5343 • Télécopieur : 450 347-2423  
14, chemin des Patriotes Est, Saint-Jean-sur-Richelieu  
www.esmc.qc.ca

## ACADÉMIE MICHÈLE-PROVOST inc.



Collège privé mixte - fondé en 1957  
agréé aux fins de subvention (MEQ)

Primaire & Secondaire

VOILÀ LA DIFFÉRENCE!

★ 50ème ★

Admission individuelle :  
Étude du dossier et rencontre de  
l'élève avec sa famille.  
Réponse rapide assurée.

PORTES OUVERTES TOUS LES JEUDIS  
ENTRE 10H ET 12H

Téléphone au (514) 934-0596

1517 av. des Pins - Ouest - Montréal (Québec) H3G 1B3  
(métro Sherbrooke et autobus 144 ou métro Guy et autobus 165/335)  
www.academiemicheleprovost.qc.ca

## LOWER CANADA COLLEGE

Garçons ou filles, ils devront tous grandir. Au Lower Canada College, nous croyons qu'ils auront besoin d'acquiescer de l'assurance et de la confiance. Nous les aidons à apprendre dans un milieu de vie mixte qui, seul, peut favoriser l'émergence d'étudiants accomplis. Découvrez comment votre enfant peut profiter d'une éducation vraiment complète en participant à nos journées portes ouvertes.

Aide financière disponible.

JOURNÉES PORTES OUVERTES  
Le Samedi 29 Septembre  
De 9 h à 12 h

Le Mercredi 10 Octobre  
De 9 h à 12 h et de 16 h à 19 h

www.lcc.ca

QAIS

4090, AVENUE ROYAL • MONTRÉAL QC H4A 2M5  
T 514.482.0951 • F 514.482.0195



UNE MIXITÉ  
HARMONIEUSE



## COLLÈGE FRANÇAIS

Le collège privé québécois d'influence française

INSTITUTION PRIVÉE MIXTE

Préscolaire • Primaire • Secondaire • Transport

SECONDAIRE RIVE SUD  
Journées  
Portes Ouvertes

Dimanche  
23 septembre 2007  
de 13h à 16h  
au 1340, Nobeil  
LONGUEUIL  
450 679-0770

SECONDAIRE MONTRÉAL  
Examen  
d'admission

Samedi  
13 octobre 2007  
de 9h à 12h  
au 185, Fairmount Ouest  
MONTRÉAL  
514 495-2581

Un gage  
de réussite  
pour vos enfants

### PRÉSCOLAIRE

- Temps plein dès l'âge de 4 ans
- Initiation à l'anglais et à l'informatique

### PRIMAIRE

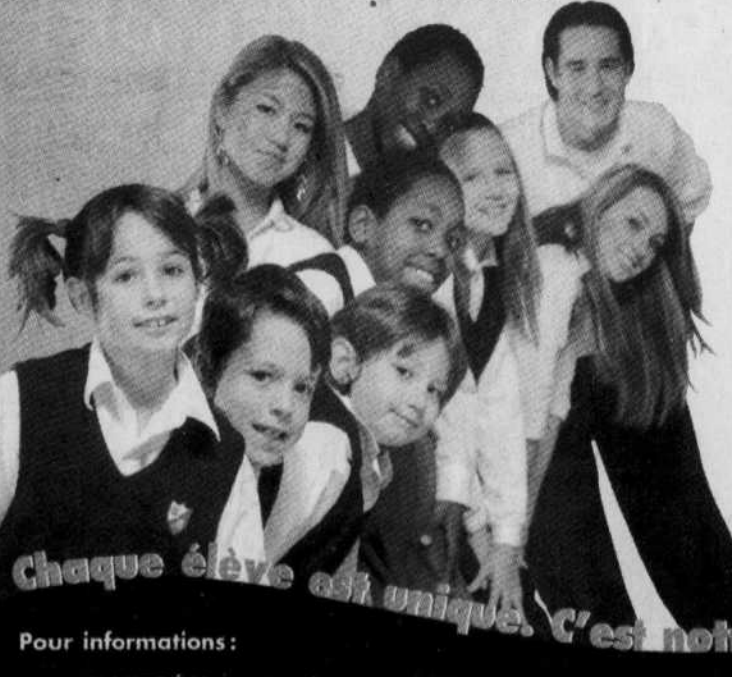
- Profils régulier et enrichi
- Boin linguistique anglais en 6<sup>e</sup>
- Animateurs aux récréations
- Services : activités parascolaires et services d'aide à l'apprentissage etc.
- Piscine intérieure

### SECONDAIRE

- Un pavillon réservé aux étudiants du sec. 1 (Montréal)
- Un choix de plusieurs profils (Longueuil) :  
Régulier  
Enrichi linguistique Enrichi sportif  
Enrichi scientifique Enrichi artistique

### CENTRE MULTI-SPORTS INTÉRIEUR

- Baseball - Crosse - Football - Golf  
Rugby - Soccer - Touch Football  
Volleyball - Sur terrain synthétique



Chaque élève est unique. C'est notre philosophie.

Pour informations:

MONTRÉAL

RIVE-SUD

Secondaire (514) 495-2581

Secondaire (450) 679-0770

Primaire (450) 670-7391

www.collegefrancais.ca